

## Signature de six accords-cadres de coopération des ONG de développement

Article – Publié le 14.01.2016 (17:07)



Signature de six accords-cadres de coopération des ONG de développement

Lors de la conférence de presse qui a eu lieu le 14 janvier 2016 à la Direction de la coopération au développement, le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Romain Schneider a signé six accords-cadres de coopération avec des ONG de développement.

En effet, en 2016 la conclusion de nouveaux accords-cadres a été programmée avec les organisations non gouvernementales suivantes: Fondation Follereau Luxembourg (FRF), Friendship Luxembourg (FI), Chrëschte mam Sahel (CMS), Fondation Caritas Luxembourg (CAR), Aide à l'Enfance de l'Inde (AEI) et Eng Bréck mat Latäinamerika (EBMLA).

Ces 6 accords-cadres représentent une contribution totale du ministère de 39.328.091,83 euros couvrant la période 2016-2020.

Les projets mis en œuvre, suite à cette signature des accords-cadres sont localisés dans 4 pays en Amérique centrale et latine (Bolivie, Pérou, Haïti, Colombie), 4 en Asie (Laos, Inde, Népal, Bangladesh), 6 pays au Moyen et Proche-Orient (Afghanistan, Tadjikistan, Jordanie, Liban, Turquie, Syrie) et 11 en Afrique (Cap Vert, Ethiopie, Niger, RD Congo, Soudan du Sud, Mali, Togo, Côte d'Ivoire, République Centrafricaine, Madagascar, Burkina Faso).

Les actions des ONG signataires seront axées sur les thématiques suivantes: le développement local intégré, l'éducation et la formation professionnelle, le développement rural, la sécurité et souveraineté alimentaire, la santé de base, les droits économiques, sociaux et culturels.

Lors de cet évènement, il a été rappelé que la Coopération luxembourgeoise est l'une des coopérations qui réserve une grande partie de son aide publique au développement (16,66%) pour les ONG.